

## ESPECES



## PRESENTATION

Granulé

## Conditionnement

Seau de 20 kg



Produit certifié  
FCA-OVOCOM

Maj: 05/2022

## MODE D'EMPLOI

**Vaches** : A distribuer à raison de 200g par animal par jour pendant 5 jours.

**Taurillons et bovins d'élevage** : A distribuer à raison de 150g par animal par jour pendant 5 jours.

**Chèvres et brebis** : A distribuer à raison de 30 g par animal par jour pendant 5 jours.

Peut-être utilisé en **agriculture biologique** conformément aux règlements (CE) n°2018/848, certifié par FR-BIO 10.

**COMPOSITION AU KG** : Carbonate de calcium, Son de blé bio, Phosphate monocalcique, Chlorure de sodium, Oxyde de magnésium, Fenugrec, Huile de colza bio, Poudre d'ortie bio, Romarin bio, Curcuma bio, Chardon Marie bio, fenugrec bio, Boldo.

MP issues de l'AB (en M.S.)	20,6%
MP en conversion vers l'AB (en M.S.)	0%
MP ni issues de l'AB ni en conversion vers l'AB (en M.S.)	79,4%
MP d'origine agricole	49,6%

## CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Calcium	9,0 %
Magnésium	3,5 %
Sodium	2,5 %
Phosphore	2,0 %
Cendres insolubles dans HCL	6,0 %

## ADDITIF AU KG :

### LIANT

Bentonite (1m558i) 75 000 mg/kg

Mélange de substances aromatiques

## CONSERVATION

Fabriqué 12 mois avant la date de durabilité minimale indiquée.